

INTRODUCTION

au débat entre

Bertrand BADIE et Yves LACOSTE

*par Jean Robert PITTE
Université de Paris IV*

Je voudrais dire à quel point je trouve ce colloque rafraîchissant par rapport au demi-siècle qui vient de s'écouler dans la géographie française.

Notre discipline a été complètement dominée, pendant ces cinquante dernières années, par deux disciplines voisines : d'une part la géologie, parce qu'il fallait être géomorphologue pour être bon géographe, qu'il fallait savoir faire des coupes et expliquer ce qu'étaient des surfaces substructurales et, d'autre part, l'économie, avec un petit zeste de rapport de classe par dessus. Voilà – d'une manière caricaturale bien entendu – ce qu'était la géographie dans ces dernières années. Avec ce retour en force, ou plutôt cette arrivée, d'un mot que l'on n'utilisait guère jusqu'à maintenant, je crois que l'on respire enfin. J'ai entendu des mots comme souplesse, comme flou, même flasque, comme relativisation, comme vague, comme affectivité, qui sont des mots qui rafraîchissent singulièrement dans les sciences humaines où on a voulu absolument nous mouler dans des concepts qui permettaient de tout expliquer et de ne laisser aucune question sans réponse. Enfin aujourd'hui – et nous sommes nombreux ici de toutes tendances de la géographie, de toutes sensibilités, de toutes universités, de tous organismes de recherche –, on admet que le flou existe et qu'il y a plein de questions sans réponses, ce qui nous laisse un grand champ pour les décennies à venir.

Pour savoir à quel moment la notion de territoire apparaissait, j'ai regardé dans le dictionnaire de la géographie. J'ai pris celui qui a été le plus édité et réédité depuis un certain temps maintenant, celui de Pierre Georges, édition de 1974, la première, rien sur le mot territoire; édition 1984, rien sur le mot territoire; édition 1993, la cinquième, le territoire apparaît un peu timidement, je dirais même sèchement, comme en témoignent ces deux lignes :

"espace géographique qualifié par une appartenance juridique – territoire national – ou par une spécificité naturelle ou culturelle (le mot culture apparaît), territoire montagneux ou territoire linguistique, implique la reconnaissance de limites; la notion de territoire est associée à celle de frontière".

Un certain dictionnaire noir dont Yves Lacoste a fait un compte rendu un peu vif ces derniers mois parle aussi de territoire d'une manière assez longue et riche, mais le territoire, semble-t-il, est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe, c'est une manière un peu spéciale de voir le territoire. En revanche, ce qui m'a le plus surpris, c'est de regarder celui que vous avez dirigé, le dictionnaire de géopolitique. Dans votre introduction flamboyante, vous utilisez peut-être une bonne trentaine de fois le mot territoire, et puis il y a un certain nombre de territoires réels, non pas des représentations mais des territoires réels qui sont décrits et définis, puis il y a des notions générales aussi, comme géopolitique par exemple, mais curieusement il n'y a pas le mot territoire. J'avoue que j'en ai été très choqué parce qu'il est tout de même un peu scandaleux

peu scandaleux que vous, qui avez tant fait pour réhabiliter la notion de territoire, refusiez de le définir, mais je pense que vous allez pouvoir vous rattraper dans un instant.

Je n'insiste pas plus et je donne la parole à Bertrand Badie qui enseigne à l'Institut d'Études Politiques et qui a signé ce livre, "la fin des territoires", pour qu'il nous donne son point de vue, puis nous entendrons Yves Lacoste.

La fin des territoires Westphaliens¹

Bertrand BADIE
Institut d'Études Politiques

Je voudrais parler du territoire à partir de la science sociale à laquelle j'appartiens, c'est-à-dire à partir de la science politique et en tant que spécialiste des relations internationales.

Une intervention du débat fort intéressant de ce matin rappelait que le concept en soi n'est rien, que ce qui compte c'est l'usage que l'on en fait; et je préciserais, l'usage que l'on en fait en sciences sociales. A quoi sert le concept de territoire pour un spécialiste en relations internationales ? Quel usage en font les acteurs ? Que fait-on au nom du territoire et au nom d'une certaine définition du territoire ? Voilà qui est beaucoup plus douloureux, et malheureusement parfois sanglant. C'est la raison pour laquelle on n'a pas le droit d'être imprécis, du point de vue même de l'utilité des sciences sociales, de l'usage social de notre discipline, et il faut être extrêmement rigoureux sur l'emploi, la définition et la conceptualisation de ce mot.

En tant que spécialiste de relations internationales, je pars de l'idée que le territoire a une fonction politique extrêmement importante puisque, si on regarde notre système international westphalien et post-westphalien, on s'aperçoit que le territoire a été le seul fondement de la codification des relations internationales, que la construction territoriale a été la seule base réelle de l'institutionnalisation de l'organisation des rapports inter-étatiques. A partir du moment où le territoire ne peut plus accomplir cette fonction, nous nous trouvons confrontés à une crise institutionnelle extrêmement grave et nous nous trouvons en même temps confrontés à une responsabilité double, à savoir répondre à deux questions : existe-t-il des substituts fonctionnels au territoire ? Quels risques de crise internationale, de crise humaine et de crise sociale tendent à dériver de cet affaiblissement du fondement territorial du système inter-étatique ?

Si on voulait maintenant partir d'une présentation plus prosaïque de la question, on pourrait constater un curieux paradoxe. Ce paradoxe consiste à remarquer que jamais on a autant parlé de territoire, jamais les acteurs sociaux n'ont autant revendiqué de territoires et n'ont autant produit d'imaginaires territoriaux alors qu'en même temps, et de façon tout à fait synchronique, on s'aperçoit que le territoire régule de moins en moins les rapports internationaux. C'est là qu'interviennent les flux transnationaux : les réseaux par l'intermédiaire desquels l'essentiel de la vie économique, l'essentiel de la vie culturelle, de la communication s'accomplit, hors de tout ancrage territorial, hors de toute codification territoriale, hors de toute institutionnalisation territoriale. En outre, plus les acteurs contemporains revendiquent du territoire, plus on s'aperçoit que ces revendications territoriales sont des impasses. Que l'on regarde la Yougoslavie, le Caucase, que l'on regarde l'Afrique, l'Asie, que l'on regarde même l'Amérique Latine et de plus en plus, d'un certain point de vue, l'Europe Occidentale aussi, on s'aperçoit que les revendications territoriales ne peuvent pas aboutir ou n'aboutissent pas à des solutions ou à des innovations et, qu'au contraire, elles conduisent, comme pour forcer cette thérapie territoriale, à l'abominable, c'est-à-dire à l'épuration ethnique, voire au génocide. Le paradoxe est alors énorme du point de vue des responsabilités qui en dérivent pour nous et il est

¹ Les textes qui suivent sont la transcription d'interventions orales enregistrées lors de la séance de clôture du colloque. Ainsi repris pour s'adapter à la forme écrite, ces articles n'en gardent pas moins un ton, un style propre à la communication orale.

énorme aussi du point de vue du flou et de l'incertitude qui maintenant environnent cette notion de territoire.

Pourquoi ce paradoxe ? Il tient, à mon sens, à ce que j'appellerais la crise du principe de territorialité : s'il y a paradoxe, ce n'est pas parce que le territoire est malmené comme mot mais parce que les rapports internationaux qui se sont construits à partir d'un certain usage politique du territoire, sont en crise.

Quel est ce fameux principe de territorialité aujourd'hui en crise ? Deux éléments extraordinairement importants lui sont attachés. Le principe de la territorialité, c'est en premier lieu le principe par lequel le territoire est attributif de compétence c'est-à-dire, donne compétence à l'État. C'est par le biais du territoire que l'État est compétent et attributif non seulement de compétence mais d'allégeance. C'est l'appartenance à un territoire qui fonde la hiérarchie des allégeances, c'est-à-dire les rapports d'obéissance à l'intérieur de l'espace public constitutif de compétence et d'allégeance. En second lieu, le principe de territorialité découle de l'usage que l'acteur politique a fait du territoire pour le rendre constitutif du politique lui-même. Je voudrais m'appuyer ici sur deux auteurs. L'un est Max Weber, qui définit ainsi le groupement politique :

"un groupement politique est un groupement dont l'existence et la validité de ses règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographiquement déterminé par l'application de la contrainte physique légitime".

Cette phrase, qui me paraît essentielle, montre comment nous sommes entrés dans ce qu'il est convenu d'appeler la modernité politique, dans ce système inter-stato-national, ce système d'Etat-nation, à partir d'une définition du politique qui repose sur la notion de territoire. Le territoire est bien instituant, il est bien producteur, créateur de l'ordre politique.

Ce qui me paraît extrêmement important du point de vue des relations internationales, c'est que cette définition du politique par le territoire montre que la fonction du territoire est de réunir, de transcender les particularismes, les ethnies, et de dépasser la définition ethnique du politique pour en donner une définition territoriale. C'est cette codification qui a permis, non pas au monde de vivre en paix, mais de reposer sur une grammaire claire. Le concept de territoire est donc entré en science politique à partir de cette vision et je m'appuie sur la définition que Robert Sack nous en donne - nous en faisons directement usage en science politique - :

"espace dont la configuration et le bornage deviennent le principe structurant de la communauté politique et le mode discriminant de contrôler une population, de lui imposer une autorité, d'affecter et d'influencer son comportement."

Autrement dit, le politique et le territorial sont antérieurs à l'ethnique, aux particularismes, et c'est bien ici du territoire que dérive l'ordre politique.

A partir de là et de ce qui est le reflet un peu rapide de quelque trois cent ans d'histoire, trois remarques peuvent être faites. La première c'est que, du point de vue de la science politique et, plus largement, du point de vue des sciences sociales, le territoire est un construit social; il n'est pas une donnée de nature mais une donnée construite et, en tant que construit social, c'est bien un fait de culture, un fait d'histoire et ce n'est donc pas une nécessité. Ainsi le territoire se distingue d'autres formes possibles, concevables et identifiables d'aménagement de l'espace, territoire et espace ne se situant pas, bien entendu, dans un rapport de synonymie.

La deuxième remarque, c'est qu'il ne faut pas oublier que cette construction politique du territoire devient la grammaire de l'Etat-nation, c'est-à-dire qu'elle a, en quelque sorte, permis, là aussi avec violence et douleur, de chasser peu à peu la définition herdérienne de la nation, celle qui faisait partir la nation d'une culture, voire d'une construction ethnique pour,

délibérément, dans sa perspective jacobine, la rattacher à l'idée de communauté politique territorialement construite.

Enfin, troisième remarque toute simple – mais que de choses dérivent de cette simplicité ! – il n'y a pas depuis 1648 d'ordre international, de système international qui ne reposent sur cette conception, d'où la crise grave que nous vivons actuellement.

Pourquoi doit-on parler de crise ? De façon tout à fait significative, je crois que cette construction territoriale est prise en étau, dans la mesure où elle est contestée, défiée en même temps par des éléments dits de modernité et d'autre part par des éléments que j'apparenterais au contraire à la réinvention de la tradition. Modernisation et réinvention de la tradition, qui d'ailleurs vont très généralement de pair, s'associent pour porter des coups décisifs à cette construction territoriale.

La modernisation, c'est l'essor du transnational, cette formidable ascension des réseaux transnationaux qui irriguent la scène mondiale en contournant les Etats-Nations, en cisillant leur souveraineté, en ignorant leur bornage, en transcendant leurs particularités. Que ce soient des flux de nature économique, financière, commerciale, que ce soient des flux mafieux, des flux liés à tous les usages délinquants de la violence, qu'il s'agisse encore de flux culturels, de flux migratoires ou de certaines formes de structuration de ces flux migratoires, et de la déterritorialisation qui en dérive, notre scène mondiale se mondialise précisément parce qu'elle est irriguée par tout un ensemble de relations qui tiennent leur force, qui tirent leur avantage de leur ignorance du territoire stato-national. Si ces réseaux transnationaux ont la capacité et la performance que nous leur connaissons, c'est parce qu'ils se trouvent alimentés de l'ignorance des bornages stato-nationaux; pis que ça peut être, ils s'alimentent de ces bornages pour se renforcer et ignorer ainsi encore plus superbement les logiques de souveraineté stato-nationale, de souveraineté territoriale. Il serait bien entendu trop schématique d'oublier de dire que les États savent aussi en profiter dans certaines circonstances, mais de l'essor des flux transnationaux dérive une remise en cause de cette codification monopolistique liée à la territorialisation du système international. Un monde interactif est en train de s'ouvrir où le territoire stato-national a maintenant à interagir avec d'autres constructions de l'espace. C'est ouvrir, tant aux chercheurs qu'aux praticiens, une belle aventure, que de conceptualiser cette tractation entre ces nouveaux espaces et ces anciennes logiques territoriales, dont j'admets qu'elles résistent et qu'elles tirent quelquefois profit de cette aventure.

Mais en même temps, les acteurs sociaux, victimes ou frustrés par la mondialisation, tous ceux qui restent à l'écart de celle-ci ou tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, réagissent de façon stratégique à cette mondialisation, répondent, non pas par une réinsertion des codifications territoriales mais par une autre forme de critique des logiques territoriales. C'est là que nous nous trouvons confrontés à l'importance des réactions culturelles à la mondialisation et à ce que l'on appelle, d'une façon un peu rapide, des réactions de type identitaire.

Je m'appuierais sur deux constats pour alimenter ce point. Tout d'abord, à mesure que se construit cette mondialisation, on voit apparaître ce que l'univers européen stato-national ne laissait que très marginalement apparaître : d'autres cultures de l'espace. Au nom de quoi réduirions nous la culture de l'espace, par exemple en pays musulman, à une culture territoriale ? En quoi pouvons nous liquider l'histoire impériale de la Russie, considérant qu'elle peut se confondre, comme on l'a cru quand le mur de Berlin est tombé, avec une logique de territoire stato-national ? En quoi pouvons nous dire que les logiques impériales sont des logiques qui peuvent se transformer par coup de baguette magique en territoires stato-nationaux démocratiques et se livrant à l'économie de marché ? Il y a là tout un univers de recherches qui s'ouvre à nous : s'il y avait d'autres cultures de l'espace où bornages, frontières, souverainetés territoriales, identification territoriale de l'individu n'auraient pas le même sens voire simplement ne feraient pas sens ? Comment peut-on comprendre ce que sont les imaginaires de

l'Umma autrement qu'en dépassant ces logiques de territorialité stato-nationale, pour toucher à autre chose qu'on a encore du mal à conceptualiser sauf si on prend peut être les catégories, non traduites, élaborées par la langue arabe ?

Le deuxième palier de cette réinvention de la tradition et de ses capacités d'érosion, c'est ce que l'on appelle justement l'identitarisme ou l'aventure identitaire. Nous sommes tous d'accord pour considérer qu'il n'y a pas de réveil de la religion, qu'il n'y a pas de réveil des identités, que tout ceci est formule d'hebdomadaire et de magazine. Nous sommes également d'accord pour considérer que derrière ces expressions identitaires se cache une crise des institutions. Que signifie l'identitarisme sinon l'expression en direct du malaise, de la frustration, de l'aliénation des individus face aux institutions préfabriquées qu'on leur propose ? Et c'est, comme par hasard, là où l'Etat-nation est défaillant que l'on voit cette fièvre identitaire pousser. Le propre de cette identitarisme c'est qu'il s'alimente du malaise de l'Etat-nation et qu'il va intervenir à son tour comme dérégulateur des géométries territoriales stato-nationales, c'est à dire du modèle national dans son inspiration jacobine, et par là, qu'il est producteur de cet effet d'inversion dont nous commençons à entrevoir les effets catastrophiques : désormais la territorialité et le territoire sont soumis aux logiques identitaires et non plus le contraire. Les soumettre, c'est évidemment et nécessairement tuer, c'est évidemment et nécessairement créer un monde où l'intolérance deviendrait la règle du jeu.

Pour terminer, j'insisterais sur un dernier point : sur l'hybridation nécessaire de nos connaissances et de notre façon d'appréhender la scène mondiale actuelle. Je la crois, non pas basculant dans un autre ordre inconnu, mais entre les deux, entre une grammaire ancienne territoriale westphalienne et une grammaire nouvelle que nous ignorons. Je la crois coincée entre des souverainetés dont les vecteurs sont quelque peu vermoulus – ce sont les territoires stato-nationaux – et de nouveaux modes de domination dont on ne connaît que certains aspects, styles, effets d'influence liés aux réseaux, effets de ce que Suzann Strange appelle "les nouveaux types d'autorité" qui se mettent en place autour du marché et autour des flux transnationaux. Je la crois entre l'aporie de la territorialisation et le génocide, qui devient un risque lorsque l'on s'entête dans la thérapeutique territoriale. C'est ce que j'appelle, les deux termes sont rigoureusement synonymes, la ghettoisation ou la diabolisation du monde. Je la crois prisonnière entre l'individualisation et la désinstitutionnalisation. L'individualisation, c'est ce qui reste quand on enlève le territoire au niveau des relations internationales, et les désinstitutionnalisations, c'est la pathologie qui nous guette si nous ne créons pas de nouveaux codes pour soutenir ces nouvelles logiques d'agrégations. Je crois la scène mondiale partagée entre anomie et réinvention de l'espace – anomie, car le territoire est maintenant producteur d'anomie et non plus d'identité – et une réinvention de l'espace qui tarde à venir parce qu'on ne sait pas comment l'aménager.

J'ose l'espérer enfin : producteur de nouvelles solidarités. La solution est-elle entre les acteurs sociaux au-delà des territoires ? Car des flux transnationaux, il peut en ressortir du bien comme du mal. Un flux transnational est neutre en lui-même : si on veut en faire du bien, on en fait de l'humanitaire; si on veut en faire du mal, on en fait des réseaux terroristes. Nous sommes là à la croisée des chemins et confrontés à la question suivante : le démantèlement des territoires peut-il produire d'autres solidarités sociales, ce que j'appelle en sous-titre de mon livre "l'utilité sociale du respect". On peut aussi évoquer des modes d'institutionnalisations futures comme la régionalisation, de nouveaux espaces régionaux, européens, extrême-orientaux – pour prendre en quelque sorte les deux pôles où les choses se passent le moins mal ou le mieux – où l'on voit que ce ne sont plus des territoires qui naissent mais des géométries territoriales extrêmement complexes, volatiles où tout individu se définit comme appartenant simultanément à plusieurs espaces et dont l'allégeance prioritaire change en fonction des enjeux. Ce nouveau marché identitaire, cette nouvelle volatilité identitaire, c'est peut-être l'ordre social de demain mais ce n'est certainement plus l'ordre territorial westphalien.

Encore et toujours des territoires

Yves LACOSTE
Université de Paris VIII

Monsieur le Président¹, vous m'avez taquiné sur le contenu du dictionnaire de géopolitique, en me faisant remarquer qu'il n'y avait pas d'article "territoire" dans le sommaire. Je vous en remercie. Mais reconnaissez que "territoire", tout comme "géopolitique", "Histoire" – qui ne font pas l'objet d'article particulier – sont largement traités dans le Préambule.

Quand on parle de géopolitique, il faut entendre rivalité de pouvoir sur des territoires. C'est un thème qui est souvent abordé aujourd'hui. Mais si vous m'avez demandé de venir, ce n'est pas pour rompre des lances avec Bertrand Badie, mais pour parler de son livre – *La fin des territoires* – et rebondir sur ce qu'il vient de nous dire.

Il nous dit que le territoire n'existe plus. Cela est tout à fait surprenant, car lui-même reconnaît qu'on parle de plus en plus de territoire aujourd'hui. Regardez aussi le succès du terme "délocalisation" dans les milieux professionnels et dans les médias; cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de localisation, mais qu'il s'agit d'une autre localisation. Lorsqu'on parle de "déterritorialisation", cela ne veut pas dire non plus qu'il n'y a plus de territoire, mais qu'il s'agit d'un autre territoire.

Tout cela me semble curieux et, Monsieur le Président, vous avez à mon avis très bien fait de souligner le silence de la plupart des géographes à propos des territoires. Cela a été mon fait autrefois, j'en conviens, comme cela a été celui de Pierre Georges et de d'autres. Le terme n'est apparu que petit à petit. Je dirais aussi qu'il y a eu un autre silence depuis cinquante ans et bien avant et qui pourtant doit être souligné aujourd'hui, puisque nous avons un politiste, c'est le silence de géographes sur le politique. S'il y a eu silence des géographes sur le territoire, c'est peut-être parce qu'il y a eu aussi ce tabou, ce non-dit, sur les problèmes politiques; à la limite les géographes ne parlaient même pas de frontières. Ceci peut être mis en rapport avec cela.

Si l'on s'efforce à l'heure actuelle de dire qu'il n'y a plus de territoire, ce n'est pas tout à fait innocent. Il y a des enjeux de groupes de disciplines. Monsieur le Président, vous avez évoqué la géologie, l'économie comme disciplines dominantes. J'ajouterai l'histoire. Quand Braudel dit que "la géographie est une discipline asservie", alors qu'il fut lui-même un très bon géographe, cela veut dire que les historiens ne tiennent pas du tout à ce que les géographes se mêlent de politique. Que des politistes spécialistes de sciences politiques parlent du politique en termes théoriques, les historiens s'en félicitent, mais que des géographes parlent du politique, eh bien... non ! les géographes peuvent faire un peu d'histoire, ça tout à fait d'accord, mais ils ne doivent pas toucher aux problèmes politiques, c'est pour les historiens, un domaine réservé.

Je voudrais souligner très sincèrement l'intérêt du livre de Bertrand Badie. Je ne suis pas du tout d'accord avec son titre puisque j'ai proposé comme titre pour ma communication "encore et toujours des territoires", mais ce qu'il dit et surtout les exemples concrets qu'il présente dans la seconde partie de son ouvrage sur les crises, sont pour les géographes d'un intérêt considérable. Au fond, Bertrand Badie nous a fait un exposé sur les relations internationales et le territoire.

¹Il s'agit de Jean Robert PITTE.

Mais il y a beaucoup d'autres choses très intéressantes qui n'entrent pas dans ce cadre et sur lesquelles les géographes doivent méditer. Non pas du tout pour en conclure qu'il n'y a plus de territoires, mais pour dire que justement c'est très compliqué. A plusieurs reprises, je ne voudrais pas faire des citations parce que cela nous prendrait du temps, Bertrand Badie dit qu'il n'y a plus d'ordre territorial mais pourquoi devrait-il y avoir un ordre ? Je ne suis pas un partisan du désordre permanent, mais un ordre cela signifie une réalité simple et qui doit pouvoir se formuler en termes juridiques.

Or, nous savons tous que les choses sont compliquées et je crois qu'il faut aussi penser le désordre. Je ne sais pas si, aux tables rondes auxquelles malheureusement je n'ai pu assister, vous avez abordé un problème de territoire qui est d'une extraordinaire nouveauté : c'est la territorialisation d'une très grande partie des étendues marines depuis la seconde guerre mondiale. C'est quelque chose d'absolument nouveau dans l'histoire. Avec la promulgation de ce nouveau code de la mer, ce qui n'a pas été sans mal, on a vu des États, y compris des tout petits revendiquer des étendues territoriales gigantesques. Et ce partage s'est passé sans guerres ouvertes, même s'il y a des guerres insidieuses comme par exemple entre le Sénégal et la Guinée Bissau ou dans ce que les chinois appellent la mer de Chine, où la tension est très vive entre les États de l'Asie du sud-est.

Toute une série de problèmes politiques nouveaux émergent à propos des territoires. Mon propos n'est pas de les énumérer ni d'en faire l'analyse. Bertrand Badie, et il n'est pas le seul, avance l'idée que, compte tenu de ce que l'on appelle la mondialisation d'une part et la globalisation des poussées identitaires de l'autre, l'ordre territorial étatique est de plus en plus mis en cause. C'est juste, mais cette désagrégation d'un ordre traduit-elle nécessairement la crise des États, implique-t-elle la fin des territoires ?

Je ne le crois pas. Je rappellerai la définition que je donne dans le *Dictionnaire* de ce qui relève du géopolitique en tant que discipline, en tant que science. Ce sont, je le répète, des rivalités de pouvoir de différents types sur des territoires: pouvoirs des États, mais aussi des groupes, des ethnies, etc. On pourrait me dire, et on ne s'en est pas privé, qu'il n'y a là rien de très nouveau, que cela a toujours existé et que dès lors, il n'était pas nécessaire d'aller chercher un terme nouveau. Or il y a aujourd'hui dans ces rivalités de pouvoir sur les territoires, quelque chose de très nouveau : c'est qu'elles sont l'objet de débats, de polémiques entre citoyens, au sein d'une même nation mais également au plan international. Si bien que nous voyons des petits groupes arriver à faire connaître leurs revendications au plan international, grâce à tel ou tel avocat particulièrement habile, à des intellectuels dévoués ou à des journalistes sympathisants. Des États, fussent-ils très puissants, peuvent dès lors être mis dans une situation embarrassante par les revendications territoriales émanant parfois de quelques milliers d'hommes.

La poussée de ces phénomènes qu'on appelle identitaires (je n'aime pas ce mot, mais je n'arrive pas à formuler les raisons pour lesquelles je ne l'aime pas) mettent en difficulté beaucoup d'États de l'Afrique au sud du Sahara. Ils mettent aussi en cause "l'ordre westphalien" comme le dit Bertrand Badie. Mais n'est-ce pas là, au fond, le résultat des progrès de la démocratie ? Des gens, des groupes sont aujourd'hui en mesure de contester, de formuler des idées sur le territoire, sans qu'ils se fassent nécessairement massacrer ou mettre en prison. Il y a des revendications territoriales qui portent non seulement sur les frontières des États mais aussi sur leurs frontières internes... Il faut se rappeler que la tragédie yougoslave fut au départ un phénomène démocratique, né d'une "perestroïka" au sein de la Ligue des communistes yougoslaves, "perestroïka" qui a très mal tourné. Comme par exemple la révolution française – qui n'a pas été nécessairement une partie de plaisir – fut un progrès de la démocratie mais aussi la terreur.

Il y a là une contradiction de fond. Je pense que le développement des projets territoriaux qui souvent se formulent en termes d'autonomie, de régionalisation, de développement du local, etc... n'ont lieu que dans des sociétés démocratiques, ou dans des sociétés peut-être non démocratiques mais qui ont la possibilité de recourir à l'opinion internationale. Prenez par exemple le cas extraordinaire du Canada : les Inuit du Nunavik près de la baie d'Hudson n'y sont que 8 000, 7 800 exactement, mais ils ont pu, grâce à la force de pression des avocats new-yorkais, se faire reconnaître un territoire autonome de 500 000 km². C'est extraordinaire ! Ils n'étaient que 7 800 !... on aurait pu les "coller au trou" et ne plus en parler !

Il y a à l'heure actuelle tout un débat à propos du patrimoine. Des conservateurs expliquent que le patrimoine, c'est ce qui se met dans les musées, mais beaucoup d'autres disent le contraire. Prenons les Basques, pas seulement ceux au sud de notre frontière, mais aussi ceux du nord. Ils disent que le patrimoine basque, c'est tel nom de lieu, telle colline, telle forêt, telle rivière. Ils ont recours à la géographie historique et à la géographie culturelle pour dire que le territoire, c'est le patrimoine des Basques, c'est-à-dire que c'est à eux et non pas aux Français ou aux Espagnols. Il y a là des conséquences géopolitiques considérables.

Tout à l'heure, Monsieur le Président, vous avez fait allusion à un dictionnaire de géographie que j'ai critiqué, celui de Brunet et vous avez cité une définition qu'il donne du territoire. Mais beaucoup de géographes seront d'accord avec lui et moi tout autant, lorsqu'il dit que l'idée de territoire implique une appropriation de l'espace. Or cette volonté d'appropriation d'une portion du territoire d'un État, même en revendiquant des droits politiques partiels, par un groupe minoritaire, même tout petit, cela traduit les progrès de la démocratie.

Bertrand Badie va nous dire que cela complique, que c'est un désordre... et il a raison. Mais il ne s'agit pas d'établir un ordre – Badie ne nous le propose pas d'ailleurs –, il s'agit d'essayer de comprendre, d'analyser la complexité. Il faut, comme tous les historiens et comme Braudel l'a fait, distinguer des temps d'histoire, des temps longs et des temps courts de grands espaces et de petits espaces. C'est ce que je fais depuis vingt ans en essayant de distinguer les différents niveaux d'analyse spatiale, en les classant, non par niveau d'échelle (ce qui est un procédé mathématique de réduction d'objets), mais par ordre de grandeur. Il y a des ensembles, comme il y a des réseaux : un réseau, c'est un ensemble qui bouge plus ou moins, qui se déforme. Le premier ordre de grandeur concerne des ensembles qui se mesurent en dizaines de milliers de kilomètres, le deuxième ordre se mesure en milliers de kilomètres, le troisième en centaines, etc. pour en arriver à des ensembles de réseaux qui se mesurent en kilomètres, en centaines de mètres, etc.

La première démarche consiste à classer par ordre de grandeur les ensembles spatiaux et à noter que plus ces ensembles sont vastes et plus ils sont formulés en termes abstraits, alors que plus ils sont petits et plus ils sont formulés en termes concrets avec des mots différents. Sur chacun des ces plans, je considère que les ensembles doivent être envisagés dans leur forme, dans leur contour réel, tel que l'on peut les connaître (il ne s'agit absolument pas de les réduire à des modèles mathématiques) et que cet entrecroisement, cet enchevêtrement d'ensembles d'un même ordre de grandeur, donne une représentation assez précise de la complexité de territoires qui sont revendiqués dans le même temps, par des gens qui y fonctionnent dans tels ou tels rôles sociaux de façon différente. Les choses ne sont pas simples, mais la complexité, le désordre cela peut s'analyser. Les progrès de la démocratie, ne signifient pas nécessairement le désordre et l'effondrement de l'ordre. Cela peut signifier malaise, mais cela peut aussi signifier progrès.

Une nation peut avoir différents territoires, notamment dans des situations géopolitiques compliquées comme dans les Balkans ou autrefois dans l'Europe médiévale. Lorsque j'ai lancé cette idée en 1991, tout le monde a rigolé doucement, mais finalement on commence à se dire

"Pourquoi pas ?" Une nation avec plusieurs territoires, cela a-t-il un sens ? Bien sûr il y a d'abord le cas des nations-archipels qui peuvent effectivement avoir plusieurs territoires, comme les Îles Britanniques ou le Japon, mais cette idée ne nous entraîne pas très loin.

Le premier territoire de la nation, disons que c'est celui de l'État où cette nation est majoritaire, ce qui ne signifie pas qu'elle en constitue nécessairement le peuplement exclusif, quoiqu'en disent souvent les dirigeants de cet État. Le deuxième territoire de la nation, c'est la somme des territoires situés au-delà des frontières de cet État et qui sont occupés par des gens qui se réclament de cette même nation, mais qui ne sont pas majoritaires sur les territoires des États où ils habitent. Le rêve d'essayer, en déplaçant la frontière, de force, par la guerre, pour regrouper tous ces gens d'une même nation dans un même territoire, dans un même État, est une vieille histoire. C'est ce qu'on appelle la Grande Croatie, la Grande Serbie, la Grande Albanie, etc. Aujourd'hui tout le monde trouve ce genre de projet affreux, mais c'est une démarche tout à fait logique si une nation occupant un territoire sur lequel elle est majoritaire, considère que ses concitoyens habitant le territoire d'un autre État y sont opprimés. Que cela soit vrai ou faux, ce qui compte, c'est que des gens le disent.

Le troisième territoire de la nation – et il peut être essentiel –, c'est le territoire où la nation en question a été présente autrefois mais elle en a été chassée dans un passé plus ou moins récent; ce qui se traduit par des bâtiments, des églises ou des lieux (cimetières) considérés comme faisant partie de son patrimoine. Compte tenu du déplacement des frontières ou des phénomènes d'éviction de population, les exemples en sont nombreux. C'est le cas des 15 millions d'allemands chassés en 1945 des villes d'Europe orientales où ils se trouvaient depuis le Moyen-Age. Ils considèrent que Koenisberg, appartient toujours un peu à leur territoire. Cela pose évidemment un problème juridique et politique. Où commencent les droits et les devoirs sur le territoire ? Si la guerre se calme en Bosnie, le problème va rebondir au Kosovo. Les Albanais, majoritaires, vont revendiquer la création d'une république albanaise du Kosovo ou son rattachement à l'Albanie. Les Serbes se cramponnent à l'idée que le patrimoine du Kosovo est leur patrimoine historique et, Dieu sait si, depuis 1919, ils en ont entretenu les églises, les monastères et les tombeaux, car c'était là le centre du royaume de Serbie. Ils ne lâcheront pas le Kosovo. La plupart des États de l'Europe médiane se trouvent dans des situations de ce type. Les Allemands avec toute la force de la République Fédérale disent qu'il y a encore des Allemands en Pologne, en Silésie, à Koenisberg. Les Hongrois pensent à ceux de Transylvanie et ainsi de suite... Le développement de la démocratie favorise l'essor de revendications géopolitiques qui peuvent conduire au drame.

L'idée qu'une même nation puisse avoir plusieurs territoires avec des droits politiques différents et évidemment plus ou moins atténués, est une idée qui peut faire son chemin dans un cadre international. Ceci n'infirmes d'ailleurs pas le livre de Bertrand Badie qui s'appuie sur une conception unique du territoire de l'Etat-nation et ne fonctionne qu'à un seul niveau d'analyse. En ce sens, il peut effectivement parler d'illusion cartographique. Je pense de mon côté qu'il faut envisager les problèmes de territoires à différents niveaux d'analyse et dans leurs enchevêtrements, en considérant que ces enchevêtrements font partie de la réalité même des choses et que le meilleur moyen d'éviter qu'ils ne dégénèrent en catastrophes, est d'en tenir compte.
